



Commune de ROUMOULES
Compte-rendu sommaire
de la Séance du Conseil Municipal
du 21 AVRIL 2021

Convocation et affichage 13 AVRIL 2021

Présents : M. AMBROSI Robert, M. BLANC Jean, M. COCUAUD Alain, Mme DEAUZE Marie-Christine, M. LO SCHIAVO Jean-Philippe, M. MÉGIS Gilles, Mme PEY Catherine, M ROY Alain Patrick

Absents excusés : Mme CHAILLAN Delphine, M. MANUEL Laurent, M. CIGLIANO Fabien, M. MOHEN Sébastien, Mme PIERRE-JEAN Ingrid, M. NESTERCZUK Dany.

Le Conseil a choisi pour secrétaire : M. COCUAUD Alain

Mme CHAILLAN Delphine a donné pouvoir à M. MÉGIS Gilles.

M. MANUEL Laurent a donné pouvoir à M. AMBROSI Robert.

M. NESTERCZUK Dany a donné pouvoir à M. COCUAUD Alain.

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée l'ordre du jour et propose de rajouter classement commune sinistrée par le gel, les conseillers acceptent l'ordre du jour.

- ❖ **Adoption du compte rendu** de la séance du 8 avril 2021, à l'unanimité.
- ❖ **N° 2021 - 020 – Emprunt voirie** : Plusieurs banques ont été contactées. Seul le Crédit Agricole a répondu avec une proposition intéressante. Accord pour faire un prêt de 200 000 € au taux fixe de 0.68 % sur 10 ans, échéance annuelle, frais de dossier 300 €. Prendre la délibération autorisant M. le Maire à signer et faire toutes les démarches nécessaires à cet emprunt. A l'unanimité.
- ❖ **N° 2021 - 021 – Emprunt tracteur** : Le Crédit Agricole propose un prêt de 36 000 € au taux fixe de 0.49 % sur 5 ans, échéance annuelle, frais de dossier 50 €. Prendre la délibération autorisant M. le Maire à signer et faire toutes les démarches nécessaires à cet emprunt. A l'unanimité.
- ❖ **N° 2021 - 022 – Réglementation Salle Polyvalente** : Suite à la visite de la salle polyvalente par la commission de sécurité, nous avons l'obligation d'annexer au règlement de la salle polyvalente les consignes suivantes : l'obligation d'ouvrir les volets roulants qui pourraient occulter les sorties participant à l'évacuation de l'établissement et l'interdiction d'employer des décorations non classées au feu, des artifices ou flammes sans l'avis de la commission de sécurité compétente. Accord pour fixer le tarif, le règlement avec les modifications et les conventions concernant la salle polyvalente. Faire délibération. A l'unanimité. Annule et remplace celle n°2017-056 du 25 10 2017.
- ❖ **N° 2021 – 023 - Demander classement Commune sinistrée** par le gel des nuits du 7 au 8 avril où la température est descendue à – 7° et du 6 au 7 et du 8 au 9 avril 2021 où la température est descendue à – 5°. Faire délibération. A l'unanimité.
- ❖ **Concession de jouissance annuelle** de la parcelle ZS 62 à Monsieur Jean Louis Allandit. Accord pour le renouvellement 2021. À l'unanimité.

Gilles MÉGIS
Maire de Roumoules

